

---

**La mutuelle Intégrance dresse le bilan et de nouvelles perspectives à l'occasion de son 45ème anniversaire**

---

La mutuelle des solidarités fête cette année ses 45 ans d'existence. Elle revient pour l'occasion sur les grandes étapes qui ont marqué son développement, de mouvement familial lancé par des particuliers concernés par le handicap jusqu'à devenir la première mutuelle nationale reconnue Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale. Engagée aujourd'hui auprès de toutes les personnes en situation de perte d'autonomie, Intégrance mise sur l'innovation et sa fine connaissance des besoins du secteur des vulnérabilités pour construire les solutions qui permettront de répondre aux grands enjeux de demain.



*Comité exécutif de la mutuelle Intégrance (de gauche à droite) : Patrick Chague, Directeur général ; Wilfried Arrouays, Directeur des ressources humaines et de la formation ; Emmanuelle Péré, Directrice du développement ; Stéphane Bridel, Directeur général adjoint ; Thierry Portal, Directeur général adjoint.*

### Une mutuelle singulière, créée par et pour les personnes en situation de handicap

Intégrance tire ses origines de la mobilisation de familles concernées par le handicap. La Mutuelle a en effet été créée par l'UNAPEI en 1980 afin de proposer une prise en charge complète des personnes souffrant de troubles

du neurodéveloppement (handicap mental, autisme), polyhandicap et handicap psychique, alors exclues des régimes communs. Deux ans plus tard, Intégrance ouvre sa première agence à Lille, sur un territoire qui accueille, à cette époque, plus de la moitié des établissements d'accueil de personnes en situation de handicap ou de dépendance en France. La mutuelle compte alors 800 adhérents.

En 2000, vingt ans après sa création et guidée par la conviction que « le handicap ne connaît pas de frontière », la Mutuelle s'appuie sur un réseau d'une dizaine d'agences réparties dans toute la France. « *Très vite, les membres fondateurs d'Intégrance se sont mobilisés pour expliquer aux personnes en situation de dépendance et à leurs proches qu'il leur était possible d'accéder à une complémentaire santé adaptée* », se souvient Patrick Chague, actuel Directeur général de la Mutuelle, « *Le mouvement familial d'origine est donc très rapidement devenu un acteur national. Cette évolution a entraîné la création de nouvelles garanties et la professionnalisation de la Mutuelle* ».

Forte de son origine et de son modèle singuliers, la Mutuelle engage également des actions de plaidoyers pour alerter les décideurs publics et politiques sur la nécessité d'améliorer et de mieux défendre les droits des personnes en situation de handicap. Intégrance est reconnue, à ce titre, comme l'un des acteurs clés dans le cadre de la promulgation de la première loi Handicap de 2005 (Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées).

## Une montée en compétence synonyme d'indépendance

En février 2009, la directive européenne Solvabilité vient s'adosser à celle de Bale, pour le secteur bancaire, contribuant ainsi au changement de dimension de la Mutuelle. Cette directive incite les mutuelles à harmoniser leurs règles de fonctionnement calquées sur celles des compagnies d'assurance.

En 2016, la directive Solvabilité 2, qui vise à mieux adapter les fonds propres des sociétés d'assurance aux risques qu'elles encourent, conduit les mutuelles substituées, comme Intégrance, à se rapprocher d'autres organismes pour réorganiser la gestion de leur risque. Intégrance noue alors un partenariat avec le Groupe APICIL. Dans le même temps, la Mutuelle met en place des garanties adaptées aux besoins de publics particuliers. Près de 150 000 bénéficiaires rejoignent alors la mutuelle Intégrance ; un chiffre qui va se stabiliser dans les années qui suivent.

Dans le même temps, l'Accord national interprofessionnel (ANI) oblige la mutuelle Intégrance à se réorganiser pour proposer des contrats collectifs. Aux côtés du Groupe APICIL, la Mutuelle, alors en substitution, obtient son agrément santé en 2017.

En 2022, Intégrance fait évoluer sa relation avec le Groupe APICIL ce qui lui permet notamment de nouer des partenariats avec d'autres acteurs engagés dans le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS). C'est également à cette époque que la Mutuelle se dote d'un plan stratégique intitulé Impulsions 2026.

## Une vision prospective pour répondre aux enjeux de demain

Parmi les axes structurants d'Impulsions 2026, figure l'élargissement des solutions en complémentaire santé, assistance, prévoyance et épargne que propose la Mutuelle à toutes les personnes en situation de vulnérabilité,

qu'elle résulte d'un handicap ou d'une avancée en âge. Intégrance s'attache ainsi à répondre aux enjeux liés au vieillissement de la population.

Intégrance a également créé le fonds de dotation Handicap & Société en 2010, récemment devenu ABILITIS, afin de poursuivre ses actions de mécénat, de plaidoyers et de lancer des actions prospectives sur les besoins de demain des personnes en situation de vulnérabilité. C'est dans ce cadre qu'un livre blanc intitulé « Intelligence artificielle et maintien à domicile : réalité ou fiction ? », composé d'un baromètre, de témoignages d'experts de l'innovation et du soin ainsi que 6 propositions portées par le fonds de dotation a été dévoilé au mois de février dernier.

*« Tous les objectifs d'Impulsions 2026 ont été atteints et nous travaillons donc sur un nouveau plan stratégique »,* annonce Patrick Chague. *« Nous allons étendre certains de nos dispositifs tout en poursuivant nos actions dans le secteur de l'innovation. Nous sommes notamment convaincus que les nouvelles technologies sont un levier essentiel face aux défis qui nous attendent. Les dispositifs d'intelligence artificielle sont porteurs de promesses tant pour nos adhérents que dans notre capacité à anticiper et répondre à leurs besoins ».*

## À propos d'Intégrance

*Créée à l'initiative de personnes handicapées, de familles et de professionnels du secteur sanitaire et médico-social, la mutuelle Intégrance apporte, depuis 45 ans, des solutions innovantes en complémentaire santé, assistance, prévoyance et épargne. Elle fournit des réponses concrètes et pérennes à ses adhérents, qu'ils soient particuliers, associations ou entreprises. La Mutuelle place au cœur de son engagement et de son développement l'accompagnement des personnes les plus vulnérables en mettant tout en œuvre pour renforcer l'autonomie et défendre les droits des personnes qu'elle protège. Intégrance a été la première mutuelle nationale agréée "Entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS)".*

## Contacts presse d'Intégrance

**Maxence CHALLUT** : maxence.challut@ha-ha.fr - 06 40 78 86 19

**Jean-Marie VINAS** : jeanmarie.vinas@ha-ha.fr - 06 03 26 67 84

[www.integrance.fr](http://www.integrance.fr) • [X \(ex-Twitter\)](https://twitter.com/integrance) • [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/integrance/) • [Facebook](https://www.facebook.com/integrance/) • [Instagram](https://www.instagram.com/integrance/)